

Avant de parler des inscriptions portées par les voitures, il est utile de préciser quelques notions préliminaires.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Abréviations définissant l'aménagement général.

L'aménagement général des voitures du parc de la S.N.C.B. est défini par les abréviations suivantes :

- A = 1^{re} classe ;
- B = 2^e classe ;
- D = fourgon ;
- c = couchettes ;
- R = snack-bar.

Les deux dernières lettres se placent toujours derrière l'indicatif de classe de la voiture. La lettre D est utilisée isolément pour un véhicule uniquement fourgon ; elle suit l'indicatif et la classe si le véhicule comporte aussi des compartiments pour voyageurs.

Ainsi, une voiture A est une voiture de 1^{re} classe, une voiture AB est une voiture mixte 1^{re} et 2^e classes, une voiture Bc est une voiture-couchette de 2^e classe.

La lettre peut être suivie d'un chiffre qui indique le nombre de compartiments de la classe définie par la lettre. Ainsi, A 4 B 6 désigne une voiture comportant quatre compartiments de 1^{re} classe et six compartiments de 2^e classe.

Types et effectifs de voitures métalliques.

L'effectif métallique de la S.N.C.B. se répartit en quatre grandes catégories, désignées par les lettres I, K, L et M ; la catégorie R ne comprend que quelques véhicules.

La catégorie I groupe tous les véhicules RIC, c'est-à-dire les véhicules (voitures et fourgons) répondant aux normes imposées par le « Règlement pour l'emploi réciproque des voitures et fourgons en trafic international ». Elle comprend trois types de voitures qui, toutes, sont compartimentées et munies d'un couloir latéral aboutissant à deux plates-formes d'about : les voitures I 1 datant de 1930 (1), les voitures I 2 datant de 1948 et les voitures I 3, qui sont les voitures-couchettes récemment mises en service.

En principe, tous les véhicules des autres catégories sont destinés au service intérieur ; toutefois, certains d'entre eux peuvent être occasionnellement envoyés, moyennant accords spéciaux, sur des parcours définis de réseaux étrangers.

Dans la catégorie K sont réunies les voitures du service intérieur à plates-formes d'about. Les K 1 (double portière pivotante) datent de 1930, les K 2 (double portière pliante) de 1950 et les K 3 (double portière pivotante) de 1955.

La catégorie L comprend un seul type de véhicules datant de 1930. Ce sont des voitures à longs pans bombés et à portières latérales ménagées dans les corps de longs pans.

La catégorie M comprend toutes les voitures à plates-formes intermédiaires. Les M 1 (portières doubles glissantes) datent de 1937. Les M 2 (portières doubles pliantes) viennent d'être mises en service. Les M 3, plus légères que les M 2, entrent actuellement en service.

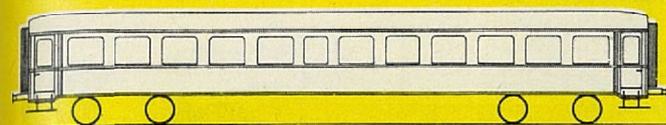
Les voitures R sont des véhicules légers dérivés de remorques pour autorails.

Au total, le parc métallique actuel de la S.N.C.B. s'établit comme ci-dessous :

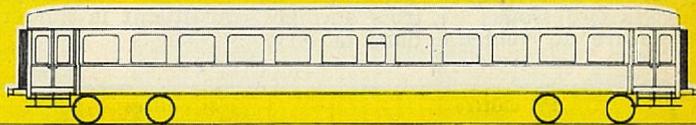
(1) Les dates correspondent à l'époque de l'élaboration des plans.

	A	B	AB	Bc	AR	BR	AD	ADR	BD	BDR	ABD	Total
I 1	25	103	40							3		171
I 2	38	12										50
I 3				40								40
K 1	92	188			12		35	15	45			387
K 2		116				10			10			136
K 3		100										100
L	52	187					16		34			289
M 1		214	115						118			447
M 2	35	350	104						116	15		620
M 3		36									10	46
R		16					4					20
Prototypes	1	2	1									4
Total :	243	1324	260	40	12	10	55	15	323	18	10	2310

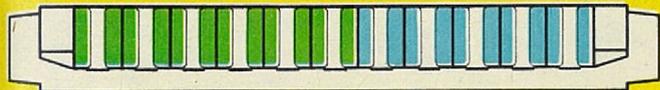
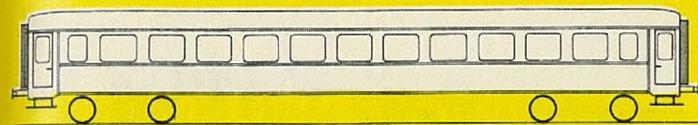
DES INSCRIPTIONS SUR LES VOITURES DE LA S.N.C.B.



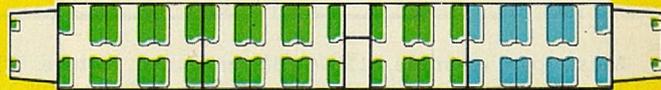
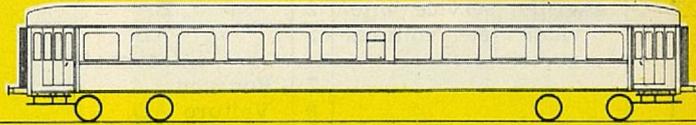
1



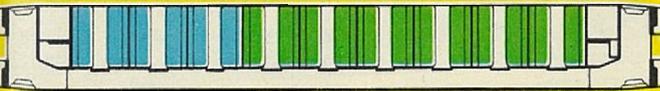
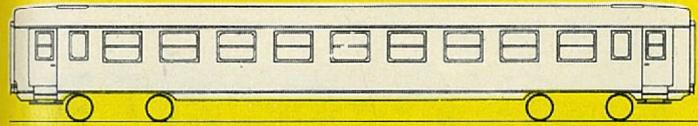
6



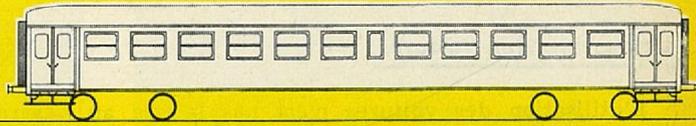
2



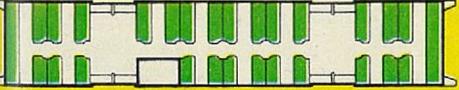
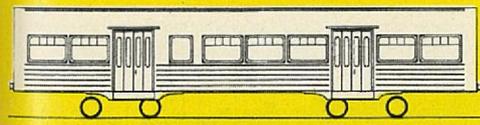
7



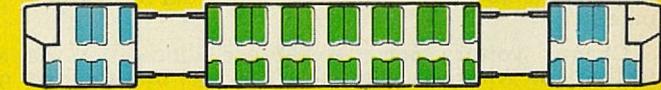
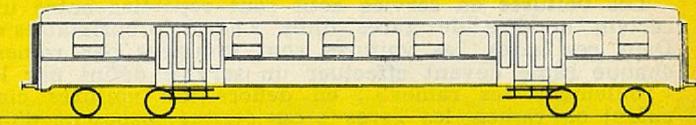
3



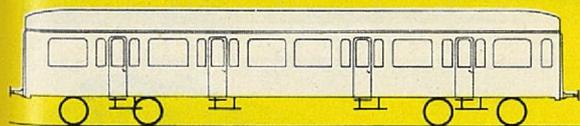
8



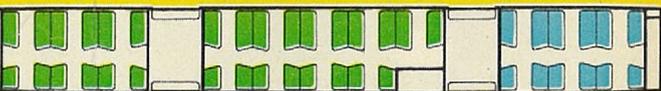
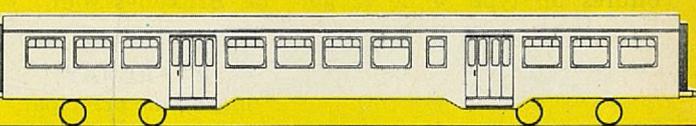
4



9

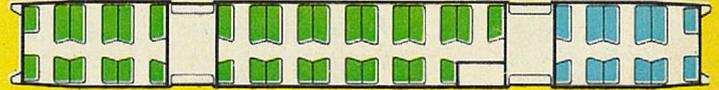
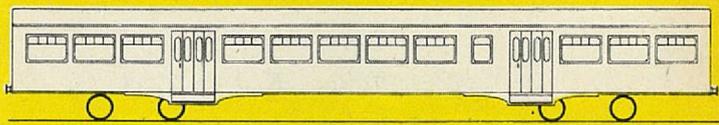


5



10

Les principaux types de voitures métalliques de la S.N.C.B. sont réunis sur cette page : 1. 1. 1. - Service international ; 2. 1. 2. - Service international ; 3. 1. 3. - Voiture-couchette ; 4. R. - Remorque d'auto-rails ; 5. L. - Services omnibus ; 6. K. 1. - Services directs intérieurs ; 7. K. 2. - Services directs intérieurs ; 8. K. 3. - Services directs intérieurs ; 9. M. 1. - Services omnibus ; 10. M. 2. - Services mixtes ; 11. M. 3. - Services omnibus. Les compartiments « fumeurs » sont indiqués par des sièges verts ; les compartiments « non-fumeurs », par des sièges bleus.



11

Numérotation des voitures.

Chaque voiture est identifiée par un numéro d'immatriculation. Les modes de numérotation diffèrent d'un réseau à l'autre.

A la S.N.C.B., chaque numéro de voiture se compose de cinq chiffres. Les deux premiers chiffres définissent les caractéristiques générales du véhicule suivant le code ci-dessous; les trois derniers constituent le numéro d'ordre du véhicule dans la série.

1 ^{er} chiffre		2 ^e chiffre	
1	Véhicules I.	0	Précédé des chiffres 1 à 6 : voitures ABP.
2	» K.		Précédé du chiffre 7 : voiture postale.
3	» L.		
4	» M.		
6	» R et divers.	1	Voiture A.
7	Pw du service intérieur et voitures postales.	2	» B.
		3	» AB.
		4	» couchette.
		7	Fourgon.
		8	Voiture AD.
		9	» BD.

Ainsi, par exemple, 12072 désigne une voiture I/B; 21054 désigne une voiture K/A; 38015 désigne une voiture L/AP; 40009 désigne une voiture M/ABP.

Utilisation des voitures.

L'utilisation des voitures n'est pas laissée au hasard. Chaque voiture a un service bien défini à effectuer. La totalité de l'effectif se divise en deux parties essentielles mais de valeurs très inégales. La majeure partie des véhicules est en service actif; l'autre partie, beaucoup plus faible, constitue, à l'échelon réseau, une réserve dont seule la direction peut disposer.

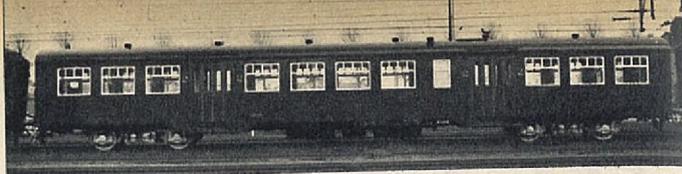
Les voitures en service actif sont réparties entre un certain nombre de gares dites « gares propriétaires ». Dans ces gares, les voitures sont groupées par rames, chaque rame devant effectuer un service défini par le « roulement des rames »; en dehors des voitures circulant en rames, les gares propriétaires disposent d'un certain nombre de voitures de réserve garées sur place.

Chaque voiture porte en abrégé l'indication de son utilisation. Ainsi, la marque FBM. M 133 indique que la voiture envisagée fait partie de la rame n° 133 des voitures du type M de la gare de Bruxelles-Midi.

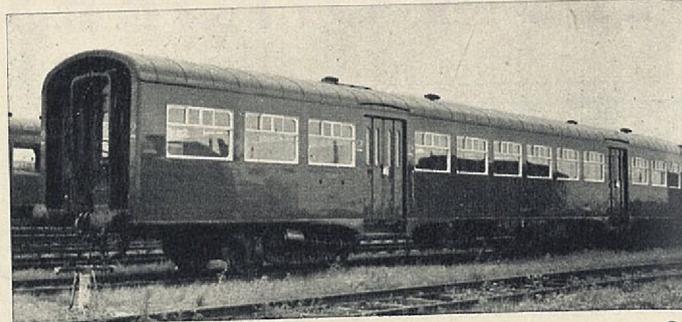
(A suivre.)

P. FRENAY,
ingénieur principal.

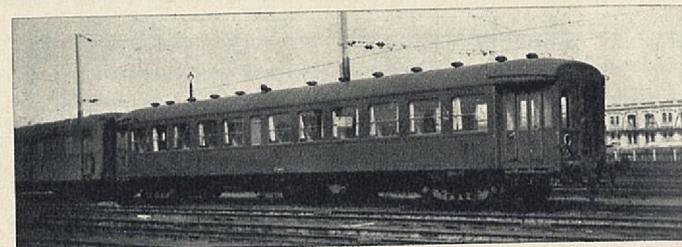
1. Voiture M 2 de 2^e cl.
2. Voiture M 3 de 2^e cl.
3. Voiture K 2 de 2^e cl.
4. Voiture K 3 de 2^e cl.
5. Voiture I 2 de 1^{re} cl.
6. Voiture-couchette I 3 de 2^e cl.
7. Voiture R de 2^e cl.



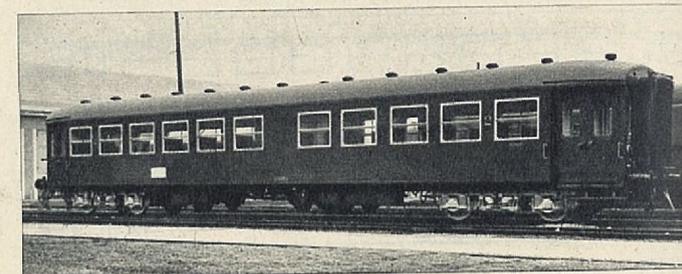
1



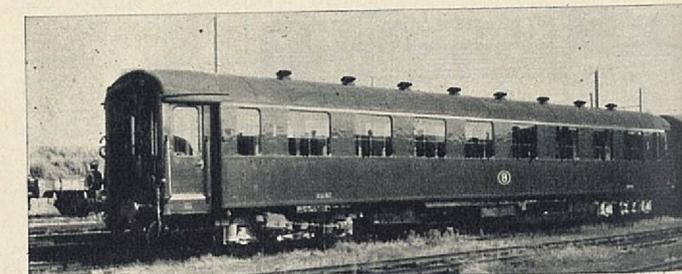
2



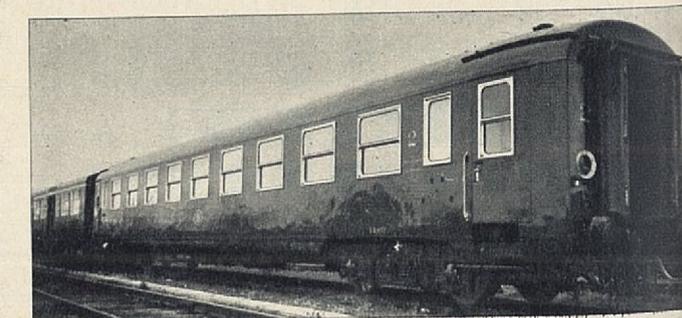
3



4



5



6



7